

SANTÉ ET TRAVAIL, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET MÉTHODE À L'USAGE DES CADRES DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

*Cycle de formations modulaires à destination des
personnels d'encadrement*

CYCLE
2021



SANTÉ ET TRAVAIL, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET MÉTHODE À L'USAGE DES CADRES DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

La santé au travail s'entend comme un processus, construit et favorisé par des choix organisationnels. Loin d'être une antinomie, la santé au travail est ainsi fortement dépendante de l'activité managériale et de ses orientations. C'est l'idée que Christophe DEJOURS, psychiatre et psycho dynamicien du travail, défend et développe dans son dernier ouvrage intitulé « le choix » : les troubles musculo-squelettiques, le stress, le burn-out, la pénibilité et l'usure professionnelle ne sont pas une fatalité, écrit-il, encore faut-il faire le choix de les éviter.

Cette manière d'aborder les questions de santé et, leur corollaire, de souffrance au travail renverse les schémas classiques qui s'appuient sur une relation mono causale et fataliste entre les contraintes d'une profession et leurs effets sur la santé. Elle rompt également avec une approche centrée sur des facteurs individuels.

Il n'est pas question de nier les sollicitations physiques et psychologiques que rencontrent les professionnels du secteur sanitaire et social (manutention des usagers, horaires atypiques, relations avec des publics en difficulté, etc.). Les méthodes de gestion, les législations contraignantes, les restructurations récurrentes des établissements tendent aussi à rendre le management complexe, exigeant, et parfois éloigné du travail réel des équipes.

Pour autant, des expériences sont aujourd'hui menées dans différents secteurs, proposant de comprendre et d'organiser le travail en y intégrant la dimension de la santé. Ces expériences s'avèrent bénéfiques tant du point de vue médico-social que sur le plan de la performance globale et de la qualité du service rendu auprès des usagers. Elles s'appuient sur des principes et leviers qui seront développés au cours de ce cycle.

L'ensemble du cycle propose une articulation entre des apports théoriques sur les questions de santé au travail, prévention des risques, qualité de vie au travail et des apports méthodologiques à destination des cadres du secteur social et médico-social. Chaque module laisse une large place aux échanges et à des éclairages issus d'expériences de terrain.

Les intervenants, ergonomes, sont deux spécialistes des questions de santé au travail. Ils interviennent depuis 15 et 20 ans en entreprise et sont formateurs pour l'encadrement et les représentants du personnel : Anne BENEDETTO et/ou Bertrand POETE.

A partir du module 1 obligatoire, chaque participant pourra construire et compléter son parcours de formation en fonction de ses besoins.

TARIFS

Module 1 : 360 €

Modules 1 et 2 : 640 €

Modules 1 et 3 : 640 €

Modules 1, 2, 3 : 950 €

Ces modules sont éligibles au BFA

MODULE 1

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Mal être au travail, dépressions, troubles musculo-squelettiques... ces notions sont sous les feux de l'actualité depuis quelques années et pourtant leur définition et surtout leurs origines sont souvent méconnues ou laissées dans l'ombre. Ces manifestations, traduction d'une évolution du monde du travail, déstabilisent les processus de santé et le fonctionnement des organisations. Pour autant doit-on s'y résigner et les considérer comme une fatalité ?

L'ensemble du cycle « santé et travail dans le secteur social et médico-social » propose une articulation entre des apports théoriques sur les questions de santé au travail, prévention des risques, qualité de vie au travail et des apports méthodologiques à destination des cadres du secteur social et médico-social. Chaque module laisse une large place aux échanges et à des éclairages issus d'expériences de terrain.

PUBLIC

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la santé au travail dans le contexte du secteur social et médico-social
- Identifier les différents acteurs du champ de la prévention des risques et leurs prérogatives respectives
- Aborder les principaux textes législatifs et réglementaires et leurs applications

CONTENUS

- Les principaux concepts en santé au travail et leur usage dans le monde des organisations
- Notions de travail prescrit et travail réel
- Panorama des acteurs de la prévention des risques professionnels et leurs modalités d'intervention
- Visites médicales, inaptitudes, restrictions d'aptitude, reclassement, invalidité, RQTH, ...comment se repérer ?
- Appréhension des évolutions récentes du code du travail (CSE), des obligations de l'employeur (document unique, PARIPACT...) et des règles du dialogue social en matière de conditions de travail et de santé au travail.

DURÉE / DATES

2 jours :
24 septembre et 1^{er} octobre 2021

MODULE 2

USURE PROFESSIONNELLE, TMS, RPS, DE QUOI S'AGIT-IL ? QUE FAIRE ?

L'allongement de la durée de vie professionnelle, confronté aux nouvelles organisations du travail dans le secteur social et médico-social, conduit la branche à s'interroger fortement sur la problématique de la santé au travail et plus précisément sur les conditions favorisant l'accélération des processus d'usure professionnelle.

Dans le secteur de l'aide à la personne, par exemple, l'augmentation de l'accidentalité est aujourd'hui particulièrement préoccupante (secteur dans lequel l'indice de fréquence des accidents du travail a augmenté le plus fortement ces dernières années).

On cite, parmi les principales pathologies, les troubles musculosquelettiques et les troubles psychosociaux. Sont évoqués ainsi le stress, le burn-out, voire le harcèlement.

Il convient toutefois d'être prudent lorsqu'on emploie ces termes qui s'utilisent parfois comme des « mots valises », alors qu'ils répondent à des définitions et à des mécanismes d'apparition complexes.

Or, seule une bonne compréhension et évaluation de ces différentes pathologies du travail permettra la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées et pérennes.

Ce module s'inscrit dans le cycle « santé et travail dans le secteur social et médico-social », il propose une articulation entre des apports théoriques, méthodologiques et des éclairages issus d'expériences de terrain.

PUBLIC

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement.. Il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire au module 2.

OBJECTIFS

- S'approprier les notions d'usure professionnelle, TMS, RPS, identifier leurs origines et comprendre leurs effets
- Connaître les dispositions du droit du travail qui traitent de ces sujets
- Repérer les outils méthodologiques qui permettent de les appréhender et les mettre en situation

CONTENUS

- Concepts d'usure professionnelle, TMS, stress, facteurs de RPS
- Éléments statistiques du secteur
- Éclairages législatifs sur le stress, la QVT, les agissements sexistes et le harcèlement
- Travail collectif à partir de retours d'expériences apportés par les participants

DURÉE / DATES

2 jours :
7 et 15 octobre 2021

MODULE 3

MANAGEMENT DU TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : DES CLÉS POUR RÉUSSIR

Face aux enjeux de la santé au travail « Le management n'est pas le problème mais la solution », rapporte un universitaire.

En effet, la santé au travail, entendue comme un processus, se construit et est favorisée par des choix organisationnels. La santé au travail est ainsi fortement dépendante de l'activité managériale et de ses orientations. Pour autant, être manager aujourd'hui c'est être contraint à des exigences qui parfois éloignent l'encadrant des réalités du travail et le conduisent ainsi à vivre de nombreux dilemmes.

Dans ce contexte, quels sont les facteurs clés pour réussir un management efficace tout en prenant soin de ses équipes et de l'organisation ?

Comment engager une démarche QVT centré sur le travail réel et sur les enjeux d'une organisation soutenante ?

Ce module s'inscrit dans le cycle « santé et travail dans le secteur social et médico-social », il propose une articulation entre des apports théoriques, méthodologiques et des éclairages issus d'expériences de terrain.

PUBLIC

Ce cycle s'adresse à un personnel d'encadrement.. Il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 du cycle pour s'inscrire au module 3.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la santé au travail dans le contexte contraint du secteur sanitaire et social
- Identifier les leviers d'intégration de la santé au travail au cœur de la pratique managériale et d'une démarche de QVT
- Connaître les outils et méthodes permettant de construire, avec les acteurs internes et externes, une politique durable de préservation de la santé au travail et de qualité de vie au travail au sein de leur établissement.

CONTENUS

- Les grands principes de la fonction managériale
- Démarches et accords QVT dans la branche
- Présentation d'expériences en prévention et études de cas pratiques apportés par les participants.

DURÉE / DATES

2 jours :

19 novembre et 3 décembre 2021



**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny ·
CS 52107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 8141 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

CONTACT

Christophe WERTHEIMER
christophe.wertheimer@irts-fc.fr
Tel : 03 81 41 61 19

SECRÉTARIAT / INSCRIPTIONS

Caroline VINCEDEAU
caroline.vincendeau@irts-fc.fr
03 81 41 61 14

www.irts-fc.fr



SANTÉ ET TRAVAIL, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL 2021

Identité stagiaire

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

Financement

Individuel*

Employeur

OPCA (Unifaf ...)

Autre

Prise en charge par l'employeur

Nom du directeur :

.....

Établissement :

.....

Adresse convention / facturation

.....

Code Postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

.....

FINESS.....

SIRET.....

APE

Modules de formation choisis

Module 1 : Les principes fondamentaux de la santé au travail

24 septembre et 1^{er} octobre 2021

Module 2 : Usure professionnelle, TMS, RPS, de quoi s'agit-il ? que faire ?

7 et 15 octobre 2021

Module 3 : Management du travail et Qualité de Vie au Travail : des clés pour réussir

19 novembre et 3 décembre 2021

Prix (cochez la case correspondante)

A partir du module 1 obligatoire, chaque participant pourra construire et compléter son parcours de formation en fonction de ses besoins

- Module 1 : 360 €
- Module 1 et 2 : 640 €
- Module 1 et 3 : 640 €
- Module 1, 2, 3 : 950 €

*Le tarif inclut le repas du midi

Bulletin à retourner
à Caroline VINCENDEAU/ caroline.vincendeau@irts-fc.fr
ou
IRTS de Franche-Comté
Service de formation continue
1, rue Alfred de Vigny CS 52107
25051 Besançon Cedex

Fait à le (cachet + signature)

Enregistré sous le numéro 43 25 00 124 25 - Siret 349 432 443 000 43

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

(*) accompagné du règlement pour les inscriptions individuelles